

Concours d'internat en médecine à titre étranger pour les médecins

2016-2017

Le concours d'internat en médecine à titre étranger est ouvert au titre de l'année universitaire 2016-2017 pour les postes suivants :

Spécialités médicales	BREST	REIMS	TOTAL
Cardiologie et maladies vasculaires	1		1
Médecine du travail		1	1
Total	1	1	2

Inscriptions jusqu'au 31 mars 2016.

1° L'épreuve d'admissibilité aura lieu en septembre 2016, à l'Institut français d'Égypte au Caire (Mounira) :

2° Les épreuves d'admission ont lieu en décembre 2016, en France, à l'espace Jean Monnet, 47, rue des Solets, 94533 Rungis.

Dossier d'inscription :

1° Formulaire de candidature rempli complètement et lisiblement daté et signé, précisant la discipline et la spécialité dans laquelle le candidat concourt (formulaire à télécharger du :

<http://cng.sante.fr/Concours-d-internat-de-medecine-a.html>)

2° Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'est pas titulaire de l'un des diplômes figurant dans la liste prévue au deuxième alinéa de l'article R. 632-56 du code de l'éducation et qu'il ne s'est pas présenté plus d'une fois au présent concours ;

Cette déclaration doit, en outre, faire état des autres concours d'internat auxquels le candidat s'est éventuellement déjà présenté :

3° Photocopie du passeport sur laquelle sera portée la mention : « *Je soussigné atteste sur l'honneur l'exactitude des informations figurant sur le présent document, daté et signé* » ;



4° Copie du diplôme, certificat ou autre titre, permettant l'exercice de la médecine dans le pays d'origine sur laquelle sera portée la mention suivante : « *Le candidat atteste sur l'honneur l'exactitude des informations figurant sur le présent document, daté et signé* ».

5° Une attestation établie selon le modèle joint en **annexe***.

Tous les documents rédigés en langue étrangère seront accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur agréé auprès des postes diplomatiques et consulaires à l'étranger.

Les conditions de candidature sont appréciées à la date de clôture des inscriptions.

Les demandes de candidature sont à déposer auprès du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France en Egypte (Institut français d'Egypte, Mounira).

Tout dossier incomplet ou non envoyé à la date de clôture des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi, est réputé irrecevable.

Le formulaire d'inscription ainsi que toutes les informations relatives à ces épreuves peuvent être obtenus sur le site internet suivant : www.cng.sante.fr, rubriques : concours et examens/concours et examens donnant accès au troisième cycle des études médicales, d'odontologie et pharmaceutiques/concours d'internat de médecine à titre étranger.

M. Antoine HATZENBERGER
Attaché de coopération universitaire
Institut français d'Egypte
1 rue Madrasset el-Huquq el-Frinseya
El-Mounira
Le Caire



Annexe : ATTESTATION

A établir par le candidat

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Nom marital :

Date de naissance :

Nationalité :

Certifie sur l'honneur :

Ne pas être ressortissant(e) d'un des Etats membres de l'Union européenne ou d'un des États parties à l'accord sur l'Espace économique européen, de la Principauté d'Andorre ou de la Suisse.

Ne pas être titulaire d'un diplôme de spécialisation des études médicales délivré en France ou par un des Etats membres de l'Union européenne, un des États parties à l'accord sur l'Espace économique européen, par la Principauté d'Andorre ou la Suisse.

Je reconnais avoir été informé(e) qu'en application des dispositions des articles R. 632-56 et suivants du code de l'éducation :

- je ne peux pas prétendre à la délivrance du diplôme d'Etat de docteur en médecine,

- le diplôme d'études spécialisées qui me sera délivré à l'issue de ma formation ne me permet pas l'exercice de la profession en France.

Fait à

Date et signature